

Département
de la MOSELLE

COMMUNE DE KERLING-LES-SIERCK

Arrondissement
de THIONVILLE-EST

Extrait du procès-verbal
des délibérations du Conseil Municipal

Nombre des Conseillers
élus : **15**

Séance du **05 mars 2024**

en fonction : **14**

Conseillers présents : **11**

Sous la présidence de M. Guy HOCHARD, Maire

Présents : M. Alain SINDT ; M. LINSTER Nicolas ; M. GABRIELE Jérôme ; M. HIRTZ Thiébaud ; M. BERGER Laurent ; M. HILD Didier ; M. Jean-Marc SINDT ; M. Pierre Edouard BODEREAU ; M. RISCH Jérôme ; M. KOP Patrice

Présent par procuration : Mme DELAPORTE Marjorie donne procuration à M. RISCH Jérôme
Mme MARCK ép SCHMIT Christelle donne procuration à M. BERGER Laurent

Absente : Mme Véronique ANDRE ép. CHOSEROT

2 – Décisions prises dans le cadre des délégations du Maire

Monsieur le Maire par la présente communication et en conformité avec les articles L 2122-22 et L 2123, informe les membres du conseil municipal que dans le cadre des délégations qui lui ont été transmises par délibération du 04/06/2020 en point 1, il a accepté :

Rénovation appartements communaux « 1 Rue de l'Abé Senzy » à Kerling-Lès-Sierck : Sols stratifiés
Devis N° 00490b Sté Concept Bâtiment 587 Chemin Saint André 84200 CARPENTRAS : 4 150.00 € HT soit 4 980.00 € TTC

Sté CITEOS Zac Unicom, Rue Lavoisier – 57970 BASSE HAM pour entretien éclairage public 2024
Devis 824-23 pour 1 527.90 € HT soit 1 833.48 € TTC

Le Conseil Municipal, Monsieur le Maire entendu, à l'unanimité des membres présents, prend acte de ces informations et donne pouvoir à Monsieur le Maire afin de donner suite à ce dossier.

Pour copie certifiée conforme à l'original
Suivent au registre les signatures

A KERLING-LES-SIERCK, le 05 mars 2024



Accusé de réception en préfecture
057-215703612-20240305-0205032024-DE
Date de télétransmission : 07/03/2024
Date de réception préfecture : 07/03/2024